

Relais Petite Enfance *intercommunal*

Les matinées d'éveil

Pour les enfants de 0 à 3 ans, accompagnés de leur
assistant maternel ou professionnel de la garde à domicile.





Les matinées d'éveil

Pour qui ?

Pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leur assistant maternel ou professionnel de la garde à domicile.

Quels sont les objectifs des matinées d'éveil ?

Pour l'enfant : favoriser l'éveil et la socialisation de l'enfant, tout en étant en sécurité avec son adulte référent.

Pour les professionnels :

- partager des moments de jeux avec les enfants dont ils ont la responsabilité, dans un cadre différent de la maison,
- rencontrer d'autres professionnels de la petite enfance, échanger sur sa pratique (questionnements, difficultés, propositions...).

C'est où ?

Les matinées d'éveil se déroulent **dans chacune des communes du Pays de Mortagne**, principalement dans les salles municipales ou les accueils de loisirs et périscolaire.

C'est quand ?

Le mardi ou jeudi matin.

Une matinée d'éveil, qu'est-ce qu'on y fait ?

Les matinées d'éveil sont organisées par les éducatrices de jeunes enfants. Elles sont gratuites et sur inscription.

Programme :

- Accueil,
- On se dit « *Bonjour* » en chanson,
- Jeux libres ou atelier d'éveil,
- Histoires et/ou comptines pour se dire « *Au revoir* ».

Infos pratiques

Renseignements et inscriptions auprès du Relais Petite Enfance
02 51 63 69 19 ou
rpe@paysdemortagne.fr

La charte des matinées d'éveil

L'accueil

Les éducatrices de jeunes enfants assurent l'organisation des matinées. Elles sont garantes du cadre, des horaires, de l'aménagement de l'espace et de l'accueil des professionnels et des enfants. Toutes les personnes présentes à la matinée d'éveil s'engagent à respecter cette charte et à se montrer accueillantes envers les nouveaux participants.

L'accompagnement de l'enfant

L'enfant est **au cœur** de la matinée d'éveil. Il est sous la responsabilité du professionnel qui l'accueille qui lui doit toute son attention et vigilance. Le professionnel est garant du bien-être de l'enfant, doit rester disponible et à son écoute. Il met en confiance l'enfant, l'accompagne, lui laisse le temps de s'adapter sans le forcer à participer.

Implication du professionnel

Les professionnels participent de manière active aux temps de chanson, adoptent une attitude d'écoute au temps d'histoire et prennent part aux temps de jeux.

Discretion - Respect de la vie privée - Tolérance

Chacun fait preuve de discrétion et de tolérance, dans les conversations et les attitudes, vis-à-vis des enfants, des familles et des participants. Les échanges doivent respecter le cadre professionnel.

Rangement

Chacun participe au rangement après les temps de jeux.

Santé

Pour le bien-être et la santé de tous, les enfants malades (fièvre, maladie contagieuse) ne sont pas acceptés aux matinées d'éveil.

Téléphone et photo

Afin de garantir la meilleure disponibilité aux enfants, les professionnels veillent à ne pas utiliser leur téléphone portable sauf pour prendre une photo des enfants. Ils veillent à n'y faire apparaître que les enfants dont ils ont la responsabilité.

Questions administratives

Elles ne seront pas abordées lors des matinées d'éveil.

Les éducatrices de jeunes enfants invitent les professionnels à les recontacter par mail ou lors de la permanence téléphonique.

Contacts

Renseignements et inscriptions aux matinées d'éveil
auprès du Relais Petite Enfance
au **02 51 63 69 19** ou **rpe@paysdemortagne.fr**



Pays de Mortagne
21, rue Johannes Gutenberg
La Verrie - 85130 CHANVERRIE
02 51 63 06 06
contact@paysdemortagne.fr
www.paysdemortagne.fr